



Master Management public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management public. 2011, Université Rennes 2. hceres-02041834

HAL Id: hceres-02041834

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041834>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Etablissement : Université Rennes 2

Demande n° S3MA120000152

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Management public

Présentation de la mention

L'objectif général de la mention est de former les étudiants aux nouvelles formes de management public, fondées sur l'usage de nouvelles approches et méthodes axées sur la réalisation et l'évaluation d'objectifs déterminés au niveau national, local ou international et correspondant au pilotage et à l'analyse de la performance de l'action publique.

Les objectifs professionnels, tout en relevant du domaine de la gestion publique, diffèrent selon les spécialités. Il s'agit de :

- Former aux métiers de l'administration et du management des organisations publiques (« Management public territorial » - MPT - ; « Directeur général des services communal et intercommunal » - DGSCI -).
- Former des experts sur les questions politiques et économiques européennes et asiatiques (« Etude des relations économiques euro-asiatiques » - EUAS -).

La spécialité MPT couvre les deux années de formation, 1^{ère} et 2^{ème} année de master (M1 et M2).

Les spécialités DGSCI et EUAS ne sont ouvertes qu'en 2^{ème} année de master (M2).

A ces 3 spécialités s'ajoute une formation enseignement « Sciences économiques et sociales et métiers de l'enseignement ».

Globalement, les objectifs de cette formation visent à prendre en compte les nombreuses mutations de la sphère publique en France et en Europe, au regard de l'évolution des politiques publiques et économiques. Cela conduit à prendre en compte dans la formation les théories liées au « new public management » puis, de manière pratique, les méthodes et outils associés à ces théories, pour effectuer des analyses en termes de performance des institutions publiques.

Il est important de noter que de nombreux professionnels interviennent dans la formation.

Cette mention prévoit des stages de formation professionnelle à l'exception de la spécialité EUAS pour laquelle le stage apparaît facultatif pour les étudiants vietnamiens qui possèdent déjà une expérience professionnelle.

Indicateurs

Effectifs constatés	77
Effectifs attendus	110
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention, qui vise à former les étudiants aux métiers relevant de la gestion publique, prend en compte les nombreuses mutations actuelles de la sphère publique en France et en Europe et, pour une part plus spécifique, les mutations au niveau international. Cette formation, qui revêt un caractère professionnalisant marqué, permet toutefois une ouverture vers la recherche dans le domaine, et notamment lors des travaux de préparation du mémoire de stage qui donne lieu à soutenance en fin de formation. Ce master s'adosse aux travaux de plusieurs laboratoires en raison de l'activité recherche des enseignants universitaires impliqués dans la formation.

En lien avec le monde professionnel des institutions publiques, les enseignements, plus particulièrement au cours de la 2^{ème} année, se trouvent partagés entre intervenants académiques et professionnels, ces derniers exerçant leurs activités au sein des organisations ou des institutions concernées par la formation. Des stages obligatoires sont effectués par les étudiants, d'un mois en M1 et plus long en M2. En M2, le stage donne lieu à rédaction puis à soutenance d'un mémoire qui peut constituer une phase préparatoire à des travaux de recherche ultérieurs pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en doctorat.

Les enseignements se découpent en unités d'enseignement (UE) de volume horaire variable. En termes de mutualisation de cours, il existe un tronc commun entre la spécialité MPT et des spécialités relevant d'une autre mention. La structure du master est celle d'un enseignement réparti sur 4 semestres pour la spécialité « Management public territorial » et sur 2 semestres pour les spécialités « Directeur général des services communal et intercommunal » et la spécialité délocalisée à Hanoï, « Etude des relations économiques euro-asiatiques », puisqu'elles ne sont proposées qu'en M2.

La formation est pilotée par un ou plusieurs enseignants-chercheurs et, au cours de chaque semestre, pour chaque spécialité, une commission d'évaluation des enseignements, à laquelle participent des délégués étudiants, se réunit et formule des observations auprès de l'équipe pédagogique. Les enseignements sont évalués de manière classique (contrôle continu, examens...).

- Points forts :

- Cette formation concerne un secteur professionnel en évolution forte et où les besoins en compétences transversales sont importants.
- La pluridisciplinarité de la formation et la diversité des intervenants constituent un atout.
- La mention bénéficie du soutien des organismes professionnels et plusieurs partenariats semblent avoir été noués.

- Points faibles :

- Peu de modules d'enseignements consacrés à la gestion et au management apparaissent dans les maquettes de formation, alors que l'intitulé de la mention relève directement du management.
- Les références scientifiques au « new public management » ne transparaissent que peu dans les intitulés des unités d'enseignement.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'harmonisation des procédures et modalités de suivi des diplômés permettrait peut être de communiquer différemment et d'améliorer l'attractivité des spécialités à faible effectif. Il en est de même des procédures et modalités d'évaluation des enseignements.

De manière générale, le dossier aurait gagné à être présenté de façon plus étoffée et renseignée.

Appréciation par spécialité

Management public territorial

- Indicateurs :

Effectifs constatés	24
Effectifs attendus	24
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Prenant appui sur une approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales, cette spécialité indifférenciée (finalité professionnelle et recherche), repose sur 4 semestres de formation et vise à former soit des futurs cadres de la fonction publique territoriale, soit des chargés d'études et de conseil aux collectivités. Elle bénéficie de l'apport d'intervenants professionnels titulaires de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique d'état.

Si le stage effectué en M1 est d'une durée d'un mois, donnant lieu à un rapport de stage, celui effectué en deuxième année de formation est d'au moins 3 mois, sanctionné par la soutenance d'un mémoire professionnel.

Cette spécialité est ouverte à la formation continue.

- Points forts :

- La diversité des intervenants témoigne de la volonté de la pluridisciplinarité recherchée pour cette formation.
- Le soutien des organisations professionnelles concernées à cette formation apparaît réel.

- Points faibles :

- Malgré le titre de la spécialité, les unités d'enseignement qui relèvent de la matière gestion ou management apparaissent sous estimées.
- L'adossement à la recherche apparaît assez faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de valoriser davantage la formation par la recherche en management et en management public.



Directeur général des services communal et intercommunal

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité à finalité professionnelle, ouverte sur une année de M2, vise à permettre aux futurs diplômés l'accès à un poste de directeur général des services ; elle s'adresse particulièrement aux salariés en activité et aux étudiants bénéficiant du régime de la formation continue titulaires d'un master 1 ou pouvant bénéficier d'équivalences par VAP (validation des acquis professionnels). La maîtrise de la bureautique constitue un pré-requis.

La formation se déroule en alternance université / stage professionnel, avec un minimum de 300 h de stage par semestre. Un mémoire respectant les contraintes scientifiques des publications scientifiques est présenté en fin de formation.

- Points forts :

- La formation bénéficie du soutien des organisations professionnelles de la fonction publique territoriale.
- La formation semble avoir un bon impact au niveau régional.

- Points faibles :

- L'intitulé de la spécialité renvoie à l'exercice d'une fonction ; il paraît difficile de délivrer un master de « Directeur ». La spécialité concerne le management (et/ou la direction) des services communaux et intercommunaux.
- Les liens entre les modules d'enseignement et la recherche en la matière gagneraient à être encore développés.
- Le régime de l'alternance dite « intégrative » mériterait d'être précisé et explicité davantage, en termes pédagogiques, au-delà de ce qui est prévu en termes d'adaptation des contraintes d'emploi du temps des salariés en activité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Nouvelle spécialité, à renommer, qui peut se révéler attractive sous réserve que soient vérifiés les besoins futurs des services communaux et intercommunaux en termes d'emplois, puis leur croissance éventuelle, afin d'assurer le maintien, voire le développement, des effectifs.



Etudes des relations économiques euro-asiatiques

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	35
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité, qui s'adresse à un public européen et asiatique, en formation initiale ou en formation continue, ouverte en 2009 et entièrement délocalisée à Hanoï, vise à apporter aux étudiants un niveau d'expertise sur les questions politiques et économiques européennes et asiatiques, mais aussi sur la culture administrative, commerciale et politique des états membres et des firmes impliquées dans des relations euro-asiatiques. Formation francophone, elle ouvre la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat en droit ou en sciences économiques sur des questions européennes ou euro-asiatiques.

Les stages sont facultatifs, la plupart des étudiants exerçant une activité professionnelle. Toutefois, la formation à la recherche se traduit par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

- Point fort :

- Une formation délocalisée qui contribue au développement économique et scientifique du pays d'accueil ainsi qu'au rayonnement international de l'établissement universitaire français.
- L'ouverture en formation initiale et en formation continue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Les indicateurs d'évaluation de cette formation, ouverte depuis la rentrée universitaire 2009-2010, demeurent à construire ; une communication future de ces indicateurs pourrait apparaître souhaitable en vue de développer l'attractivité de la formation et d'atteindre les effectifs attendus.

Sciences économiques et sociales et métiers de l'enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.